

**Pearly Grey Ocean Club Assemblée Générale Annuelle
14 Octobre 2006**

Formulaire de procuration

Nom:

Adresse:

Suis/Sommes propriétaire(s) de :

Semaine(s) Dans l'appartement N°

.....

Semaine(s) Dans l'appartement N°

.....

Semaine(s) Dans l'appartement N°

.....

Semaine(s) Dans l'appartement N°

.....

Veillez exprimer votre vote pour chaque résolution, à l'aide d'une croix (X): Si vous désirez laisser la décision de vote à votre représentant(e), laissez les espaces prévus en blanc.

| Résolutions | Pour | Contre |
|--|--------------------------|--------------------------|
| (1) Agenda point 5.1 <i>(Annulation de la qualité de membres)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2) Agenda point 5.2 <i>(Admission des nouveaux membres)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (3) Agenda point 6 <i>(Frais de maintenance 2007)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (4) Agenda point 7 <i>(Election du membre du Comité)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (5) Agenda point 8 <i>(Vente des semaines repossédées)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Donne procuration à :

- (1) Mme L Sulbout (2) Mr C Stratford (3) Mr S Bainbridge (4) Mr J Beckley
(veuillez indiquer votre choix)

afin qu'il (elle) agisse en tant que mon mandataire à l'Assemblée Générale Annuelle de Pearly Grey Ocean Club, et vote en mon nom (nos noms) les résolutions découlant de l'agenda de l'Assemblée Générale Annuelle ou lors de tout ajournement de celle-ci.

SIGNATURE.....

Date.....

A retourner avant le 6 Octobre 2006 à l'une des personnes suivantes :

Mme L Sulbout, 21 Rue Marcelis, Wezenbeek-Oppem, B1970, Belgique. Tel. 00.32.27.31.06.54

Mr C Stratford, 5 Portree Drive, Holmes Chapel, Cheshire, CW4 7JB, Grande Bretagne

Mr S Bainbridge, 12 Meadow Bank, Chorlton cum Hardy, Manchester, M21 8FP, Grande Bretagne

Mr J Beckley, Pearly Grey Ocean Club, Callao Salvaje, 38678 Adeje, Tenerife sud, Isles Canaries.

MISE A JOUR DES COORDONNEES PROPRIETAIRES

Afin de garder vos coordonnées à jour, veuillez compléter le formulaire ci-dessous si l'une des informations avait récemment changée :

Merci d'écrire en lettres capitales.

Référence / N° de contrat.....

No Appartement.....

Semaine(s).....

Nom.....

Prénom(s).....

Adresse.....

.....

Pays.....Code postal.....

N° téléphone maison.....N° mobile

N° téléphone travail.....

Adresse email.....

french@pearlygrey.com

INFORMATIONS GENERALES DE LA RESIDENCE

Murray et Jocelyne

Le duo de manager Anglais a décidé de nous quitter, en effet après de nombreuses années à Pearly Grey, ils vont voguer vers d'autres horizons. Nous leur souhaitons bonne chance. Si vous souhaitez plus de renseignements concernant leur départ, nous vous invitons à consulter notre page web.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Justine et Douglas qui les remplaceront dans le rôle de Managers des ventes de l'Equipe Anglaise.

Rénovation de la résidence

Les prochains gros travaux de rénovation à Pearly Grey (le remplacement du carrelage de la terrasse piscine) débuteront les semaines 48,49 et 50 en 2006 et continueront les semaines 1,2,3 et 4 en 2007. Les travaux n'empêcheront pas l'utilisation de la piscine elle-même mais inévitablement causeront du bruit et dérangements. Les travaux cesseront durant la période de Noël et Jour de l'an.

Les propriétaires sont invités à consulter la résidence ou notre site web quelques jours avant leurs arrivées en 2007 et 2008 pour connaître l'évolution des différents travaux.

Domages causés dans les appartements

Afin d'éviter de facturer les articles cassés ou manquants à tous les propriétaires en augmentant les frais de maintenance, dans le futur tous les appartements seront vérifiés lors du départ des clients et tous les dommages seront facturés et devront être réglés.

Occupation maximum

Veuillez prendre note qu'afin de se conformer aux normes locales de salubrité et de sûreté, l'occupation maximum pour un studio ou un appartement 1 chambre est de 4 personnes et pour un appartement 2 chambres, de 6 personnes. Ceci inclus les petits enfants et les bébés.

(par exemple, vous ne serez pas autorisés à occuper un appartement d'une chambre si vous êtes 2 adultes, 2 enfants et 1 bébé).

Jour de départ et d'arrivée à Pearly Grey

Nous vous rappelons que les arrivées et départs s'effectuent le vendredi. Si vous arrivez un samedi, merci de bien vouloir consulter la résidence et sachez que vous risquez de devoir déménager le dernier jour. Il est donc préférable d'arriver un vendredi. Toute nuit supplémentaire sera facturée.